

RCS : COUTANCES

Code greffe : 5002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de COUTANCES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2022 B 00354

Numéro SIREN : 909 598 054

Nom ou dénomination : ASC4 ELVIA

Ce dépôt a été enregistré le 18/08/2023 sous le numéro de dépôt 3882

SAS ASC4 Elvia

POUR VALOIR PROCÈS-VERBAL
DE DÉPÔT 213/3882
SOUS LE N°
LE 15-8-2023
LE GREFFIER DU TRIBUNAL

EXEMPLAIRE PAR DUPLICATION
CERTIFIÉ CONFORME

Actif		Au 31/12/2022		
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement		
		Frais de développement		
		Concessions, brevets et droits similaires		
		Fonds commercial (1)		
		Autres immobilisations incorporelles		
		Immobilisations incorporelles en cours		
		Avances et acomptes		
		TOTAL		
	Immobilisations corporelles	Terrains		
		Constructions		
Actif immobilisé		Inst. techniques, mat. out. industriels		
		Autres immobilisations corporelles		
		Immobilisations en cours		
		Avances et acomptes		
		TOTAL		
	Immobilisations financières ²⁾	Participations évaluées par équivalence		
		Autres participations	16 109 853	16 109 853
		Créances rattachées à des participations		
		Titres immob. de l'activité de portefeuille		
		Autres titres immobilisés		
Actif immobilisé		Prêts		
		Autres immobilisations financières		
		TOTAL	16 109 853	16 109 853
	Total de l'actif immobilisé		16 109 853	16 109 853
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements		
		En cours de production de biens		
		En cours de production de services		
		Produits intermédiaires et finis		
		Marchandises		
		TOTAL		
	Avances et acomptes versés sur commandes			
	Créances ³⁾	Clients et comptes rattachés	970 732	970 732
		Autres créances	246 969	246 969
		Capital souscrit et appelé, non versé		
Actif circulant		TOTAL	1 217 702	1 217 702
	Divers	Valeurs mobilières de placement		
		(dont actions propres :)		
		Instruments de trésorerie		
		Disponibilités	99 547	99 547
		TOTAL	99 547	99 547
	Charges constatées d'avance		84 862	84 862
	Total de l'actif circulant		1 402 112	1 402 112
	Frais d'émission d'emprunts à étaler			
	Primes de remboursement des emprunts			
	Écarts de conversion actif			
TOTAL DE L'ACTIF		17 511 966	17 511 966	
Renvois :		(1) Dont droit au bail		
		(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières		
		(3) Dont créances à plus d'un an (brut)		
Clause de réserve de propriété		Immobilisations	Stocks	Créances clients

SAS ASC4 Elvia

Passif		Au 31/12/2022	
Capitaux propres	Capital (dont versé : 8 400 500)	8 400 500	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau		
Aut. fonds propres	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)	-674 251	
	Situation nette avant répartition	7 726 248	
	Subvention d'investissement		
	Provisions réglementées	167 846	
	Total	7 894 095	
Aut. fonds propres	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total		
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles	8 905 771	
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Total	8 905 771	
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	395 291	
	Dettes fiscales et sociales	316 808	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	Autres dettes		
	Instruments de trésorerie		
	Total	712 099	
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes et des produits constatés d'avance	9 617 870	
	Écart de conversion passif		
	TOTAL DU PASSIF	17 511 966	
	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an	8 399 500	
	à moins d'un an	1 218 370	
	Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(3) dont emprunts participatifs		

SAS ASC4 Elvia

		France	Exportation	Du 14/01/2022 Au 31/12/2022 12 mois	
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises				
	Production vendue : - Biens				
	- Services	808 944		808 944	
	Chiffre d'affaires net	808 944		808 944	
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
Charges d'exploitation (2)	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				
	Autres produits			4	
	Total			808 948	
	Marchandises Achats				
	Variation de stocks				
	Matières premières et autres approvisionnements Achats				
Produits financiers	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (3)			362 552	
	Impôts, taxes et versements assimilés			17 040	
	Salaires et traitements			250 268	
	Charges sociales			95 220	
	Dotations d'exploitation				
	• sur immobilisations				
Charges financières	• sur actif circulant				
	• pour risques et charges				
	Autres charges			84 000	
	Total			809 081	
	Résultat d'exploitation	A		-133	
	Bénéfice attribué ou perte transférée	B			
	Perte supportée ou bénéfice transféré	C			
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)				
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)				
	Autres intérêts et produits assimilés (4)				
	Reprises sur provisions, transferts de charges				
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total				
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions				
	Intérêts et charges assimilées (5)			506 271	
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total			506 271	
	Résultat financier	D		-506 271	
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D)	E		-506 404	

SAS ASC4 Elvia

		Du 14/01/2022 Au 31/12/2022 12 mois	
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charge		
	Total		
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	167 846	
	Total	167 846	
Résultat exceptionnel		F	-167 846
Participation des salariés aux résultats		G	
Impôt sur les bénéfices		H	
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)			-674 251
Renvois			
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier		
(4) Dont	produits concernant les entités liées		
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		

SAS ASC4 Elvia

Annexe de base aux comptes de l'exercice clos le 31/12/2022

EXEMPLAIRE PAR DUPLICATION
CERTIFIÉ CONFORME

Table des matières

1. Faits caractéristiques de l'exercice	2
1.1. Evénements principaux.....	2
1.2. Principes, règles et méthodes comptables	2
1.3. Evénements postérieurs à la clôture	2
1.4. Identité de la société mère consolidant les comptes de la société.....	2
2. Informations relatives au bilan.....	3
2.1. Actif	3
2.1.1. Immobilisations financières	3
2.1.1.1. Informations relatives aux filiales et participations	3
2.1.1.1.1. Renseignements détaillés concernant les filiales et participations.....	3
2.1.2. Produits à recevoir	4
2.1.3. Créances	5
2.2. Passif.....	6
2.2.1. Capitaux propres	6
2.2.1.1. Tableau de variation des capitaux propres.....	6
2.2.1.2. Capital.....	6
2.2.2. Dettes financières et autres dettes	7
2.2.2.1. Emprunts obligataires.....	7
2.2.3. Charges à payer.....	8
3. Informations relatives au compte de résultat	8

1. Faits caractéristiques de l'exercice

1.1. Evénements principaux

La société a été créée au cours de l'exercice et a acquis 100% du capital de la société Elvia PCB.

1.2. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2014-03 de l'ANC.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

1.3. Evénements postérieurs à la clôture

L'application des termes de l'accord de cession des titres de la société ELVIA PCB à la SAS ASC4 ELVIA devrait conduire à constater en 2023 un complément de prix dont le montant devrait se situer entre 3,6 et 6 M €.

Un incendie a entièrement détruit le site de CIRETEC, filiale d'ELVIA PCB, elle-même filiale d'ASC4 ELVIA, le 30 janvier 2022. La société Ciretec étant couverte par un contrat d'assurance, un dossier d'indemnisation a été immédiatement ouvert, deux acomptes sur indemnisations ont été reçus et comptabilisés sur l'exercice. A la date d'arrêté des comptes, le 10 mai 2023, la société CIRETEC n'est pas parvenue à finaliser la négociation de cette indemnisation dont le montant attendu est cependant suffisant pour ne pas remettre en cause la continuité de l'activité.

1.4. Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

La société établit les comptes consolidés, les sociétés intégrées sont :

- Elvia PCB (389 502 253) ;
- MEREDIT (790761613) ;
- CIRETEC (338731326) ;
- BREE (329816623) ;
- A&P LITHOS (582142451) ;
- DELVIATEK (911880730) par mise en équivalence.

2. Informations relatives au bilan

2.1. Actif

2.1.1. Immobilisations financières

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition qui comprend le coût d'achat et les frais d'acquisition éventuels. Les frais d'acquisition ont fait l'objet d'un amortissement dérogatoire.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition apports Virements	Virement poste à poste	Cessions Rebutis
Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
Titres de participation (y compris évaluées par équivalence, ci-dessus)	-	16 109 854	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	-	-	-	-

2.1.1.1. Informations relatives aux filiales et participations

2.1.1.1.1. Renseignements détaillés concernant les filiales et participations

Filiales (+ de 50 % capital détenu).	Capital	Quote-part %	Valeurs comptables des titres détenus		CA Hors taxes	Prêts/avances non remboursés
	Rés. et report avant affect.	Dividendes	Brute	Nette	Résultats	Cautions
ELVIA PCB	4 087 500	100%	16 109 854		28 987 240	-
	11 055 617	-	16 109 854		-3 411 082	-
	Observation :					

2.1.2. Produits à recevoir

Libellés	Montant
INTÉRÊTS COURUS	
Immobilisations financières	-
Participations groupe	-
Participations Hors groupe	-
Clients	-
Associés	-
Valeurs mobilières de placements	-
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	970 733
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	-
Personnel	-
Sécurité sociale	-
Etat	-
Divers	-
TOTAL	970 733

2.1.3. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		-	-	-
	Prêts		-	-	-
	Autres immobilisations financières		-	-	-
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		-	-	-
	Autres créances clients		970 733	970 733	-
	Créance représentative des titres prêtés ou remis en garantie		-	-	-
	Personnel et comptes rattachés		-	-	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-
	État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	-	-	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	246 970	246 970	-
		Autres impôts, taxes et versement assimilés	-	-	-
		Divers	-	-	-
	Groupes et associés		-	-	-
	Débiteur divers		-	-	-
Charges constatées d'avance		84 862	84 862	-	
TOTAL			1 302 565	1 302 565	-

2.2. Passif

2.2.1. Capitaux propres

2.2.1.1. Tableau de variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	-	8 400 500	-	8 400 500
Primes, réserves et écarts	-	-	-	-
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat	-	-674 251	-	-674 251
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	167 846	-	167 846
Autres	-	-	-	-
TOTAL	-	7 894 095	-	7 894 095

2.2.1.2. Capital

Le capital est composé de 8 400 500 actions de 1 euro de valeur nominale.

2.2.2. Dettes financières et autres dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	8 905 771	506 271	8 399 500	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes établissement de crédit				
- A 1 an max à l'origine	-	-	-	-
- A + d'1 à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières Divers	-	-	-	-
Fournisseur et comptes rattachés	395 291	395 291	-	-
Personnel et comptes rattachés	95 000	95 000	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	55 251	55 251	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
TVA	161 789	161 789	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	4 769	4 769	-	-
Dettes sur immobilisation Et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	-	-	-	-
Autres dettes	-	-	-	-
Dettes titres empruntés ou rem. Garant	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAL	9 617 871	1 218 371	8 399 500	-

2.2.2.1. Emprunts obligataires

Un emprunt obligataire sans prime d'un montant nominal de 8.399.500 euros et représentée par 8.399.500 obligations de 1 euros de valeur nominale chacune, convertibles en actions ordinaires de la société, a été émis le 31 mars 2023. Cet emprunt obligataire a été souscrit en totalité par Ace Aéro Partenaires. La durée de l'emprunt est de 7 ans.

2.2.3. Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	-
Charges sociales provisionnées	-
Charges fiscales provisionnées	-
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	506 271
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	-
Concours bancaires courants	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	140 539
RRR à accorder, avoirs à établir	-
Participation des salariés	-
Personnel	95 000
Sécurité sociale	37 010
Autres charges fiscales	131
Divers	-
TOTAL	778 951

3. Informations relatives au compte de résultat

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	-	-	-
Production vendue :			
- Biens	-	-	-
- Services	808 944	-	808 944
Chiffre d'affaires net	808 944	-	808 944

ASC4 ELVIA

*Société par Actions Simplifiée au capital de 8.400.500 €
Siège social : Avenue d'Ochsenfurt*

50200 COUTANCES

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 Décembre 2022**

TALENZ – FIDORG AUDIT IdF
62 rue de la Chaussée d'Antin
75009 PARIS

SAS au capital de 100.000 €
640.105.618 RCS PARIS

IN EXTENSO SECAG
26 route de Coutances
50350 DONVILLE LES BAINS

SAS au capital de 1.610.060 €
309.847.119 RCS COUTANCES

Commissaires aux Comptes

A l'Associé unique de la société ASC4 ELVIA,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la **société ASC4 ELVIA** relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Événements significatifs de l'exercice » de l'annexe des comptes annuels concernant la constitution de la société sur l'exercice ainsi que sur la note « Événements postérieurs à la clôture » relative d'une part au complément de prix restant à verser selon l'accord de cession des titres de la société ELVIA PCB et d'autre part à la continuité d'exploitation de la filiale CIRETEC dont le site a été détruit par un incendie en janvier 2022.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des

estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne la valorisation des titres de participation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnés à l'article L.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes

d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à CAEN et à DONVILLE LES BAINS,

Le 13 Juillet 2023

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

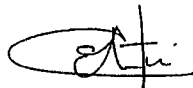
TALENZ FIDORG IdF

IN EXTENSO SECAG

Christophe CHARETON

Jean-Max YVER

Signé électroniquement le 13/07/2023 par
Christophe Chareton

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'C. Chareton', enclosed within a circular electronic signature stamp.A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J-M Yver', written in a stylized, cursive manner.

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités des commissaires aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ✓ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ✓ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ✓ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ✓ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ✓ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

SAS ASC4 Elvia

Actif		Au 31/12/2022		
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles			
	Frais d'établissement			
	Frais de développement			
	Concessions, brevets et droits similaires			
	Fonds commercial (1)			
	Autres immobilisations incorporelles			
	Immobilisations incorporelles en cours			
	Avances et acomptes			
	TOTAL			
	Immobilisations corporelles			
	Terrains			
	Constructions			
	Inst. techniques, mat. out. industriels			
	Autres immobilisations corporelles			
	Immobilisations en cours			
	Avances et acomptes			
	TOTAL			
	Immobilisations financières			
	Participations évaluées par équivalence			
	Autres participations	16 109 853		16 109 853
	Créances rattachées à des participations			
	Titres immob. de l'activité de portefeuille			
	Autres titres immobilisés			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	TOTAL	16 109 853		16 109 853
Total de l'actif immobilisé		16 109 853		16 109 853
Actif circulant	Stocks			
	Matières premières, approvisionnements			
	En cours de production de biens			
	En cours de production de services			
	Produits intermédiaires et finis			
	Marchandises			
	TOTAL			
	Avances et acomptes versés sur commandes			
	Créances			
	Clients et comptes rattachés	970 732		970 732
Actif circulant	Autres créances	246 969		246 969
	Capital souscrit et appelé, non versé			
	TOTAL	1 217 702		1 217 702
	Valeurs mobilières de placement			
	(dont actions propres :)			
	Instruments de trésorerie			
	Disponibilités	99 547		99 547
	TOTAL	99 547		99 547
	Charges constatées d'avance	84 862		84 862
	TOTAL de l'actif circulant	1 402 112		1 402 112
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion actif				
TOTAL DE L'ACTIF		17 511 966		17 511 966
Renvois :				
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières				
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)				
Clause de réserve de propriété		Immobilisations	Stocks	Créances clients

SAS ASC4 Elvia

Passif		Au 31/12/2022	
Capitaux propres	Capital (dont versé : 8 400 500)	8 400 500	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau		
Aut. fonds propres	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)	-674 251	
	Situation nette avant répartition	7 726 248	
	Subvention d'investissement		
	Provisions réglementées	167 846	
	Total	7 894 095	
	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Dettes	Total		
	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles	8 905 771	
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Total	8 905 771	
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	395 291	
	Dettes fiscales et sociales	316 808	
Produits constatés d'avance	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Instruments de trésorerie		
	Total	712 099	
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes et des produits constatés d'avance	9 617 870	
	Écart de conversion passif		
	TOTAL DU PASSIF	17 511 966	
	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an	8 399 500	
	à moins d'un an	1 218 370	
	Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(3) dont emprunts participatifs		

SAS ASC4 Elvia

		France	Exportation	Du 14/01/2022 Au 31/12/2022 12 mois	
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises				
	Production vendue : - Biens				
	- Services	808 944		808 944	
	Chiffre d'affaires net	808 944		808 944	
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
Charges d'exploitation (2)	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				
	Autres produits			4	
	Total			808 948	
	Marchandises Achats				
	Variation de stocks				
	Matières premières et autres approvisionnements Achats				
Produits financiers	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (3)			362 552	
	Impôts, taxes et versements assimilés			17 040	
	Salaires et traitements			250 268	
	Charges sociales			95 220	
	Dotations d'exploitation				
	- sur immobilisations				
Charges financières	- sur actif circulant				
	- pour risques et charges				
	amortissements provisions				
	Autres charges			84 000	
	Total			809 081	
	Résultat d'exploitation		A	-133	
Opér. communes	Bénéfice attribué ou perte transférée		B		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		C		
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)				
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)				
	Autres intérêts et produits assimilés (4)				
	Reprises sur provisions, transferts de charges				
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Charges financières	Total				
	Dotations financières aux amortissements et provisions			506 271	
	Intérêts et charges assimilées (5)				
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total			506 271	
Résultat financier				D	-506 271
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D)				E	-506 404

SAS ASC4 Elvia

		Du 14/01/2022 Au 31/12/2022	
		12 mois	
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charge		
	Total		
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	167 846	
	Total	167 846	
Résultat exceptionnel		F	-167 846
Participation des salariés aux résultats		G	
Impôt sur les bénéfices		H	
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)			-674 251
Renvois			
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier		
(4) Dont	produits concernant les entités liées		
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		



SAS ASC4 Elvia

Annexe



SAS ASC4 Elvia

Annexe de base aux comptes de l'exercice clos le 31/12/2022

Table des matières

1. Faits caractéristiques de l'exercice	2
1.1. Evénements principaux.....	2
1.2. Principes, règles et méthodes comptables	2
1.3. Evénements postérieurs à la clôture	2
1.4. Identité de la société mère consolidant les comptes de la société.....	2
2. Informations relatives au bilan.....	3
2.1. Actif	3
2.1.1. Immobilisations financières	3
2.1.1.1. Informations relatives aux filiales et participations	3
2.1.1.1.1. Renseignements détaillés concernant les filiales et participations.....	3
2.1.2. Produits à recevoir	4
2.1.3. Créances	5
2.2. Passif.....	6
2.2.1. Capitaux propres	6
2.2.1.1. Tableau de variation des capitaux propres.....	6
2.2.1.2. Capital.....	6
2.2.2. Dettes financières et autres dettes	7
2.2.2.1. Emprunts obligataires.....	7
2.2.3. Charges à payer	8
3. Informations relatives au compte de résultat	8

1. Faits caractéristiques de l'exercice

1.1. Evénements principaux

La société a été créée au cours de l'exercice et a acquis 100% du capital de la société Elvia PCB.

1.2. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2014-03 de l'ANC.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

1.3. Evénements postérieurs à la clôture

L'application des termes de l'accord de cession des titres de la société ELVIA PCB à la SAS ASC4 ELVIA devrait conduire à constater en 2023 un complément de prix dont le montant devrait se situer entre 3,6 et 6 M €.

Un incendie a entièrement détruit le site de CIRETEC, filiale d'ELVIA PCB, elle-même filiale d'ASC4 ELVIA, le 30 janvier 2022. La société Ciretec étant couverte par un contrat d'assurance, un dossier d'indemnisation a été immédiatement ouvert, deux acomptes sur indemnisations ont été reçus et comptabilisés sur l'exercice. A la date d'arrêt des comptes, le 10 mai 2023, la société CIRETEC n'est pas parvenue à finaliser la négociation de cette indemnisation dont le montant attendu est cependant suffisant pour ne pas remettre en cause la continuité de l'activité.

1.4. Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

La société établit les comptes consolidés, les sociétés intégrées sont :

- Elvia PCB (389 502 253) ;
- MEREDIT (790761613) ;
- CIRETEC (338731326) ;
- BREE (329816623) ;
- A&P LITHOS (582142451) ;
- DELVIATEK (911880730) par mise en équivalence.

2. Informations relatives au bilan

2.1. Actif

2.1.1. Immobilisations financières

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition qui comprend le coût d'achat et les frais d'acquisition éventuels. Les frais d'acquisition ont fait l'objet d'un amortissement dérogatoire.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition apports Virements	Virement poste à poste	Cessions Rebuts
Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
Titres de participation (y compris évaluées par équivalence, ci-dessus)	-	16 109 854	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	-	-	-	-

2.1.1.1. Informations relatives aux filiales et participations

2.1.1.1.1. Renseignements détaillés concernant les filiales et participations

Filiales (+ de 50 % capital détenu).	Capital	Quote-part %	Valeurs comptables des titres détenus		CA Hors taxes	Prêts/avances non remboursés
	Rés. et report avant affect.	Dividendes	Brute	Nette	Résultats	Cautions
ELVIA PCB	4 087 500	100%	16 109 854		28 987 240	-
	11 055 617	-	16 109 854		-3 411 082	-
Observation :						

2.1.2. Produits à recevoir

Libellés	Montant
INTÉRÊTS COURUS	
Immobilisations financières	-
Participations groupe	-
Participations Hors groupe	-
Clients	-
Associés	-
Valeurs mobilières de placements	-
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	970 733
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	-
Personnel	-
Sécurité sociale	-
Etat	-
Divers	-
TOTAL	970 733



2.1.3. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		-	-	-
	Prêts		-	-	-
	Autres immobilisations financières		-	-	-
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		-	-	-
	Autres créances clients		970 733	970 733	-
	Créance représentative des titres prêtés ou remis en garantie		-	-	-
	Personnel et comptes rattachés		-	-	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-
	État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	-	-	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	246 970	246 970	-
		Autres impôts, taxes et versement assimilés	-	-	-
		Divers	-	-	-
	Groupes et associés		-	-	-
	Débiteur divers		-	-	-
Charges constatées d'avance		84 862	84 862	-	
TOTAL		1 302 565	1 302 565	-	

2.2. Passif

2.2.1. Capitaux propres

2.2.1.1. Tableau de variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	-	8 400 500	-	8 400 500
Primes, réserves et écarts	-	-	-	-
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat	-	-674 251	-	-674 251
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	167 846	-	167 846
Autres	-	-	-	-
TOTAL	-	7 894 095	-	7 894 095

2.2.1.2. Capital

Le capital est composé de 8 400 500 actions de 1 euro de valeur nominale.

2.2.2. Dettes financières et autres dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	8 905 771	506 271	8 399 500	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes établissement de crédit				
- A 1 an max à l'origine	-	-	-	-
- A + d'1 à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières Divers	-	-	-	-
Fournisseur et comptes rattachés	395 291	395 291	-	-
Personnel et comptes rattachés	95 000	95 000	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	55 251	55 251	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
TVA	161 789	161 789	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	4 769	4 769	-	-
Dettes sur immobilisation Et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	-	-	-	-
Autres dettes	-	-	-	-
Dettes titres empruntés ou rem. Garant	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAL	9 617 871	1 218 371	8 399 500	-

2.2.2.1. Emprunts obligataires

Un emprunt obligataire sans prime d'un montant nominal de 8.399.500 euros et représentée par 8.399.500 obligations de 1 euros de valeur nominale chacune, convertibles en actions ordinaires de la société, a été émis le 31 mars 2023. Cet emprunt obligataire a été souscrit en totalité par Ace Aéro Partenaires. La durée de l'emprunt est de 7 ans.

2.2.3. Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	-
Charges sociales provisionnées	-
Charges fiscales provisionnées	-
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	506 271
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	-
Concours bancaires courants	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	140 539
RRR à accorder, avoirs à établir	-
Participation des salariés	-
Personnel	95 000
Sécurité sociale	37 010
Autres charges fiscales	131
Divers	-
TOTAL	778 951

3. Informations relatives au compte de résultat

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	-	-	-
Production vendue :			
- Biens	808 944	-	808 944
- Services			
Chiffre d'affaires net	808 944	-	808 944

ASC4 Elvia
Société par Actions Simplifiée au capital de 8 400 500 €
Siège social : Avenue d'Ochsenfurt – 50200 Coutances- France –
909 598 054 RCS Coutances

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
de L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
du 20 JUILLET 2023

L'an 2023, le 20 juillet à 10 heures 00 minute,

L'associée unique de la société ASC4 ELVIA, société par Actions Simplifiée au capital de 8.400.500 Euros, divisé en 8.400.500 actions de 1 Euro chacune,

Dénommé et domicilié dans la feuille de présence dont il sera parlé ci-après,

S'est réuni en Assemblée Générale Ordinaire chez ELVIA PCB à COUTANCES (50200) – Avenue d'Ochsenfurt, sur convocation faite par le Président, suivant lettre adressée le 13 juillet 2023, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapports de Gestion du Président, sur les comptes sociaux et consolidés de l'exercice, rapports des commissaires aux comptes, sur les comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- Discussion et approbation desdits comptes ;
- Affectation du résultat ;
- Pouvoirs pour les formalités ;
- Questions diverses.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été signée par l'associé en entrant en séance. Il n'a pas été annexé de pouvoir.

L'Assemblée Générale procède à la constitution de son Bureau.

Elle est présidée par Monsieur Alain DIETSCH, Président.

Il n'est pas désigné de scrutateur en présence d'un associé unique.

Le Président désigne comme Secrétaire Monsieur Dominique Picaud qui accepte et prend place au Bureau en cette qualité.

Le Bureau se trouvant ainsi régulièrement constitué, le Président déclare la séance ouverte et donne connaissance à l'assemblée de la feuille de présence certifiée exacte par les membres du Bureau et qui permet de constater que le quorum est atteint, l'associé unique possédant 100 % des actions.

ORDRE : _____ OBJET : _____
N° 1993210 DATE : _____ MONTANT : _____

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée les pièces suivantes:

- Les copies des lettres de convocation adressées à l'associé unique ;
- La copie et avis de réception de la lettre recommandée adressée aux Commissaires aux comptes le 13 juillet 2023 ;

- La feuille de présence de l'assemblée, à laquelle il n'est pas annexé de pouvoir ;
- Le bilan, le compte de résultat et l'annexe au 31 décembre 2022 des comptes sociaux d'une part et des comptes consolidés d'autre part ;
- Le rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes sociaux ;
- Le rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés ;
- Le rapport de gestion du Président des comptes sociaux d'une part et des comptes consolidés d'autre part
- Le texte du projet des résolutions présentées à l'assemblée ;
- La liste des associés nominatifs ;
- Un exemplaire des statuts.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par le Code de commerce qui doivent être communiqués à l'assemblée, ont été tenus à leur disposition au siège social dans les délais légaux.

Le Président fait connaître à l'assemblée que la société n'a reçu, émanant de son associé, aucune demande d'inscription à l'ordre du jour de projet de résolutions.

Sur l'invitation de Monsieur le Président, il est successivement donné lecture à l'assemblée de l'ordre du jour, du rapport de gestion et des rapports des commissaires aux comptes.

Le Président déclare ensuite la discussion ouverte.

Aucun associé ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

Première résolution

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport des Commissaires aux Comptes, approuve dans toutes leurs parties le rapport de gestion du Président et les **comptes sociaux** arrêtés au 31 décembre 2022 tels qu'ils ont été établis et lui sont présentés et se traduisant par une perte de 674 251 Euros.

Cette résolution est formellement adoptée par l'associé unique.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport des Commissaires aux Comptes, approuve dans toutes leurs parties le rapport de gestion du Président et les **comptes consolidés** arrêtés au 31 décembre 2022 tels qu'ils ont été établis et lui sont présentés et se traduisant par un Déficit de – 7 316 369 Euros.

Cette résolution est formellement adoptée par l'associé unique.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, sur proposition du Président, décide d'affecter la perte de l'exercice de 674 251 Euros de la façon suivante :

Report à Nouveau	- 674 251	Euros
Total	- 674 251	Euros

Le poste «Report à Nouveau» s'élève ainsi à - 674 251 Euros.

Cette résolution est formellement adoptée par l'associé unique.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, approuve les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce.

Cette résolution est formellement adoptée par l'associé unique.

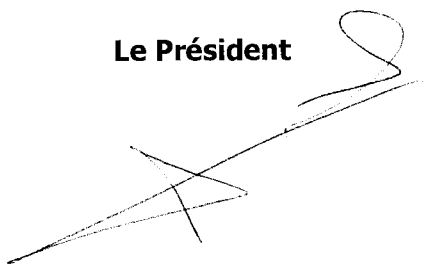
Cinquième résolution

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de ses délibérations pour effectuer toutes formalités de publicité et de dépôt, partout où besoin sera, prévues par les dispositions légales et réglementaires en vigueur.

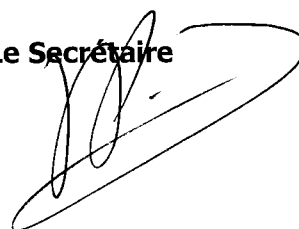
Cette résolution est formellement adoptée par l'associé unique.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 11 heures 00 minutes.

Le Président

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke extending to the left.

Le Secrétaire

A stylized, handwritten signature in black ink, featuring a large, sweeping loop that encircles the text.

SAS ASC4 ELVIA

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 20 JUILLET 2023 COMPTES SOCIAUX

Monsieur l'Associé Unique,

Nous vous avons réuni en Assemblée Générale Ordinaire, conformément à la loi, pour vous informer de la situation de la société **ASC4 ELVIA** (ci-après dénommée la « Société ») au cours de l'exercice écoulé et soumettre à votre approbation le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

1. les faits marquants 2022

La société ASC4 ELVIA créée le 14 janvier 2022, est la propriété de la société de capital investissement TIKEHAU ACE PARTENAIRE,

Le 31 mars 2022, la société a racheté 100% des titres de la société Elvia PCB et ses filiales (CIRETEC détenue à 100%, A&P LITHOS détenue à 100%, BREE détenue à 100% et MEREDIT détenue à 65%) à la holding Sofie.

La société devient la société consolidante de la société Elvia PCB et de ses filiales Ciretec, BREE, AP Lithos, Meredit et Delviatek.

2. Activité de la Société

La société détient en direct la société Elvia PCB et assure la présidence du groupe Elvia.

En 2022, la société a constaté un produit à recevoir de 808 944 euros hors taxes au titre des indemnités de présidence.

3. Commentaires sur les comptes 2022

Compte de Résultat – ASC4 ELVIA

L'exercice 2022 se termine par un résultat d'exploitation de - 133 € et par un déficit net de 674 k€.

Bilan – ASC4 ELVIA

Le total du bilan est de 17 512 k€.
La trésorerie termine à 100 k€ .
Les capitaux propres sont de 7 894 k€.

Effectifs

Le nombre total de salariés est de 1 personne.

4. Évènements Postérieurs à la Clôture :

- L'application des termes de l'accord de cession des titres de la société ELVIA PCB à la SAS ASC4 ELVIA devrait conduire à constater en 2023 un complément de prix dont le montant devrait se situer entre 3,6 et 6 M €.
- Un incendie a entièrement détruit le site de CIRETEC, filiale d'ELVIA PCB, elle-même filiale d'ASC4 ELVIA, le 30 janvier 2022. La société Ciretec étant couverte par un contrat d'assurance, un dossier d'indemnisation a été immédiatement ouvert, deux acomptes sur indemnisations ont été reçus et comptabilisés sur l'exercice. Le 6 juin 2023, la négociation avec les co-assureurs a abouti sous la forme d'un protocole d'accord transactionnel et confidentiel pour solde du sinistre. Ces éléments n'ont pas d'impact sur les titres Ciretec, valorisés pour 1 euro dans le bilan d'Elvia PCB.
- A compter de l'exercice 2023, la société devient la tête de file d'une intégration fiscale comprenant les sociétés Elvia PCB, A&P Lithos, BREE et Ciretec.

5. Dépenses non déductibles

Nous vous précisons que les diverses dépenses non déductibles réintégrées concernant les jetons de présence sont de 46 k€.

6. Recherche & Développement

Néant

7. Tableau des Filiales et participations :

Il est rappelé que le tableau des filiales et participations est annexé au bilan.

Participations :

En euros	Elvia PCB
Forme juridique	SAS
% de détention	100%

En euros	Elvia PCB
Capital social	4 087 500
Nombre de Parts	272 500
valeur de la part	15
Capitaux propres	12 876 052
Chiffre d'affaires	23 987 240
Résultat net	- 3 411 082

TOTAL DU BILAN ACTIF	35 935 525
Dont : Actif immobilisé	14 825 739
Actif Circulant	21 020 674
- dont : Liquidités	3 264 360
- dont : Compte courant	2 976 453
Compte de régularisation	89 111

TOTAL DU BILAN PASSIF	35 935 525
- dont : Fonds propres	12 876 052
Provisions	1 340 958
Dettes Financières	10 682 687
- dont : Compte courant	-
Dettes diverses	11 029 562
- dont : Compte courant	735 148
Compte de régularisation	6 266

8. Affectation du résultat

Nous proposons d'affecter le résultat déficitaire, soit – 674 251 Euros comme suit :

Report à Nouveau	– 674 251	Euros
Total	– 674 251	Euros

Le poste «Report à Nouveau» s'élève ainsi à - 674 251 Euros.

9. Perspectives 2023

La société ASC4 Elvia a pour perspective de maintenir une activité de Holding.

10. Opinion du Commissaire aux comptes sur les comptes sociaux

Après avoir pris connaissance du rapport établi par vos Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels, vous aurez à vous prononcer sur ce sujet.

11. Conventions relevant des articles 227-10 du nouveau Code de Commerce

- Indemnités de présidence facturées aux sociétés du groupe.

12. Opérations effectuées par la société sur ses propres actions

Néant

13. Information sur les délais de paiement des fournisseurs et clients

En application des dispositions de l'article L. 441-6-1 alinéa 1 et D 441-4 du Code de commerce, vous trouverez ci-dessous indiquées les informations relatives aux délais de paiement des fournisseurs et des clients, par date d'échéance au 31/12/2022 :

FOURNISSEURS							CLIENTS						
en k€	Article D. 441 I.-1° : factures reçues non réglées à la date de la clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I.-2° : factures émises non réglées à la date de la clôture de l'exercice dont le terme est échu						
	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 jours à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	
(A) Tranches de retard de paiement													
Nombre de factures concernées													
Montant total des factures concernées HT	64	0	191	0	0	191	0	0	0	0	0	0	0
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice III'	18%	0%	53%	0%	0%	53%							
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice HT							0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%

FOURNISSEURS							CLIENTS						
en k€	Article D. 441 I.-1° : factures reçues non réglées à la date de la clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I.-2° : factures émises non réglées à la date de la clôture de l'exercice dont le terme est échu						
	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 jours à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées													
Nombre des factures exclues	0	0	0	0	0	0							
Montant total des factures exclues HT	0	0	0	0	0	0					0	0	
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal)													
Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement	- Délais légaux : en fonction des fournisseurs (comptant/entre 30 et 45 jours fin de mois) - Délais réglementaires (préciser)						- Délais légaux : entre 30 et 45 jours fin de mois - Délais réglementaires (préciser)						

Si vous approuvez les comptes annuels au 31 décembre 2022, et les propositions qui vous sont faites, nous vous demandons d'adopter les résolutions soumises à votre approbation.

Coutances, le 03 juillet 2023

Le Président



ASC4 ELVIA

Avenue d'Ochsenfurt
50200 COUTANCES Cedex

RCS 909 598 054 Coutances